

Toujours dans le cadre des compétences de la collectivité, certains domaines de l'action publique sont de nature à influencer positivement sur la situation. C'est notamment la raison pour laquelle Corsica Libera milite depuis toujours contre la spéculation immobilière, terrain privilégié pour les dérives mafieuses ainsi que pour la lutte contre la pauvreté, la précarité et pour le développement économique et culturel. L'éducation constitue par ailleurs un vecteur d'émancipation individuelle et collective.

Nous évoquerons également deux points précis mentionnés dans votre questionnaire. En ce qui concerne le projet de Ghjuncaghju, comme tous les projets privés liés au traitement des déchets, nous sommes résolument contre et notre position à ce sujet a été rendue publique depuis fort longtemps. Sur ce dossier comme par ailleurs, nous nous efforçons de mettre en conformité nos propos avec nos actes. Ainsi, Lionel Mortini, candidat de la liste Corsica Libera, et par ailleurs Président de la Communauté de Communes Lisula-Balagna, a publiquement annoncé une initiative visant à créer une infrastructure de traitement des déchets entièrement publique et paramétrée aux besoins de ce territoire dans une logique de service public et non de recherche effrénée du profit. Pour Corsica Libera, cette philosophie de maîtrise publique a vocation à s'appliquer à la gestion de la ressource en eau comme à l'ensemble des autres secteurs stratégiques.

S'agissant des outils numériques visant à assurer la transparence « gage d'une démocratie moderne », non seulement nous y sommes favorables, mais nous en avons fait adopter le principe par l'Assemblée de Corse dans le rapport de sa Présidence en date du 14 février 2020.

Enfin, à l'initiative du Président de l'Assemblée de Corse, la Conférence des Présidents a mené une importante série d'auditions à laquelle les représentants de l'Etat français (préfet, procureur, responsables de la police et de la gendarmerie, président de la cour d'appel) ont refusé de participer. Ce travail devait aboutir à un rapport présentant un diagnostic ainsi qu'un plan d'action et devait être présenté lors d'une session exceptionnelle de l'Assemblée de Corse dédiée aux dérives mafieuses. La Présidence de l'Assemblée a rédigé sa partie comportant notamment le compte rendu de ces auditions. Après plusieurs relances auprès de l'exécutif, nous n'avons malheureusement pas pu convenir d'une date pour la tenue de cette séance.

Les seules règles opposables à chacun proposées et adoptées par l'Assemblée de Corse le furent par les élus Corsica Libera. Le prochain mandat nous donnera

l'occasion de poursuivre notre action concrète avec la même détermination.

Ce que nous ferons :

- Présenter un **plan d'action sur la question des dérives mafieuses** devant l'Assemblée de Corse
- Poursuivre le **travail d'audition des acteurs publics**, de veille et de sensibilisation des jeunes
- Assurer la **maîtrise publique** de l'eau, des déchets et des transports.
- Renforcer la **transparence en matière d'attribution** des logements, des aides publiques, des marchés publics...
- Demander la rétrocession à la Collectivité de Corse des biens déjà saisis par les institutions judiciaires afin qu'elle y développe des projets d'intérêt public

Avoir une **réelle politique de prévention et de lutte contre la drogue** :

- suivre l'évolution des pratiques addictives en Corse, **renforcer la synergie des acteurs impliqués dans la lutte contre la consommation de stupéfiants**,
- mettre en place une **véritable politique financière** incitative en faveur des pratiques sportives et culturelles,
- **appuyer les actions de sensibilisation** notamment en milieux scolaires en y associant les parents d'élèves pour les aider à détecter l'addiction de leur enfant,
- Poursuivre la **valorisation de figures de la réussite** dans différents domaines avec des ambassadeurs (sport, économie, culture...).



TÉL : 07.50.56.81.93
MAIL : 2021@corsicalibera.corsica

Retrouvez l'intégralité de nos propositions sur
WWW.CORSICALIBERA.CORSICA